

RESUME

Association suisse pour l'échange
de personnes dans la coopération
au développement

Rosenweg 25, CH-3007 Bern
info@unite-ch.org
www.unite-ch.org

Quelle coopération par l'échange des personnes pour le développement de l'agroécologie au Sahel, face aux situations de fragilités ?

Quelles bonnes pratiques pour faire face aux situations de fragilité rencontrées en Afrique Sahélienne et aux défis que les organisations partenaires doivent relever ?





Cette étude est le produit d'un mandat réalisé pour le compte d'Unité, association suisse pour l'échange de personnes dans la coopération internationale et plateforme d'organisations suisses qui pratiquent la Coopération par l'Echange de Personnes (CEP). Elle s'inscrit dans la stratégie associative d'Unité, qui comprend notamment la promotion d'études d'effets et de bonnes pratiques de la Coopération par l'Échange de Personnes au Sud, associant autant que possible un large nombre d'organisations membres.

La réalisation de cette étude a été possible grâce au partenariat institutionnel entre Unité et la DDC, ainsi qu'à la participation du CEAS au Burkina Faso, de DM au Togo, d'E-Changer au Burkina Faso, de la MET au Tchad et de SAM Global en Guinée.

Elle a été publiée en mars 2021 à Berne, en Suisse.

Sur les auteurs

Jean-Eudes Beuret

Consultant indépendant

jeaneudesbeuret@gmail.com

Jean-Eudes Beuret est professeur à Agrocampus Ouest, dans le département économie, gestion, société à Rennes en France, depuis 2008, après y avoir été Maître de Conférences à partir de 1997. Il a auparavant exercé diverses fonctions, notamment comme responsable de projets de coopération en Amérique Latine et en Afrique, puis comme expert à l'OCDE. Il est spécialisé dans l'analyse et la conduite de processus de concertation autour de l'environnement, des ressources naturelles, du développement des territoires, au Nord comme au Sud. Il travaille également sur l'aide au développement en situation de conflit armé et sur la construction de la paix en Afrique des Grands Lacs. Il mène parallèlement des activités de recherche, d'enseignement et d'expertise dans chacun de ces domaines.



Yacouba Kanazoe

Directeur du cabinet « Conseils-Assistance-Réalisation-Expertise »

yacouba.kanazoe@gmail.com

Yacouba Kanazoé est économiste agricole titulaire d'une maîtrise Ès sciences Economiques, obtenue à l'Université « Professeur Joseph KY-ZERBO » de Ouagadougou et d'un Master 2 en management stratégique et opérationnel obtenu à l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE). Il est membre du Conseil d'administration de l'Institut Africain pour le Développement Economique et Social - Centre Africain de Formation (Inades-Formation Burkina) et Directeur du Cabinet d'études « Conseils-Assistance-Réalisation-Expertise ». Il a publié ou co-publié des ouvrages et fiches techniques dans le domaine de l'agroalimentaire à savoir et dispose de compétences et des expériences avérées en matière d'analyse diagnostiques



organisationnelles et institutionnelles, d'analyse de politiques de développement agricole, agroalimentaire, environnemental et des ressources animales.

Abréviations

CEP-AE = Coopération par l'Échange de Personnes pour la promotion de l'agroécologie

OM = Organisation Membre d'Unité

OP = Organisation Partenaire Sud

Quelle coopération par l'Echange des Personnes pour le développement de l'agroécologie au Sahel, face aux situations de fragilités ?



Synthèse opérationnelle

Constats : Des modalités de mise en œuvre de la CEP-AE très différentes

Les organisations membres viennent à l'agroécologie soit car c'est un focus thématique, soit parce que leurs partenaires les y amènent, soit parce que la réalité du terrain l'impose. Soit elles s'adaptent à la vision et à la stratégie du partenaire en la matière, soit elles lui proposent la leur. Leur vision de ce qu'est l'agroécologie est précise dans certains cas, pas toujours bien établie dans d'autres cas.

Selon les organisations, la CEP-AE est : (a). mise au service d'un partenaire et de son action, avec des insertions au sein d'organisations partenaires, de volontaires/coopérants qui ont une double identité : ils sont à la fois membres de l'organisation d'envoi (E-Changer ou DM dans notre échantillon) et de l'organisation partenaire. (b). **Mise au service d'un projet agroécologique dont la conception est avant tout le fait de l'organisation d'envoi.** Les affectations/insertions sont très différentes en termes de thématiques, posture, stratégie de sortie.

Selon les organisations, qu'elles soient membres d'Unité ou leurs partenaires, les définitions de l'agroécologie sont hétérogènes. On trouve un socle commun puis des divergences sur l'emploi ou non d'intrants chimiques, son champ (seulement la production ou aussi les filières), son ambition (répertoire de bonnes pratiques ou mouvement social et politique), son échelle (de la parcelle au territoire), le prise en compte (de faible à essentielle) des savoirs locaux. Le terme « agroécologie » recouvre des références très différentes : des références communes sont nécessaires. Le partenariat, les processus d'innovation multi-acteurs, la concertation pour la construction d'un mouvement social supposent de revenir sur ce qu'est l'agroécologie pour les uns et les autres.

Le développement de l'agroécologie, selon les partenaires ou projets, met en jeu plusieurs niveaux d'implication : (a). Niveau 1 : la mise en œuvre d'une gamme assez simple de « bonnes pratiques », parfois opposées à des « mauvaises pratiques » ; (b). Niveau n°2 : l'appui à la mise en œuvre de systèmes de production, avec des pratiques qui « font système » ; (c) Niveau n°3 : l'appui à la diffusion de l'innovation par des supports de démonstration et d'accompagnement (fermes-écoles, supports de communication) ; (d). Niveau n°4. La construction de l'innovation agroécologique en situation, via la recherche-action ; (e). Niveau n°5 : créer un cadre social favorable à l'agroécologie (plaidoyer, structuration du mouvement, etc.). Plus les

organisations sont spécialisées et dotées de compétences spécifiques, plus elles investissent de niveaux et vont vers les niveaux supérieurs.

Certaines organisations investissent la **construction d'innovations**, d'autres restent sur **une approche diffusionniste**, qui implique d'être vigilant quant à l'adaptation des modèles proposés.

Constats : en situation de fragilités, les défis à relever

Les fragilités sont très différentes d'un pays à l'autre et d'une zone à l'autre au sein d'un pays, et les niveaux de fragilité définis par les index internationaux ne correspondent pas du tout à la façon dont elles sont vécues sur le terrain.

Des fragilités politiques, économiques, environnementales, sécuritaires, sanitaires, sociétales s'alimentent mutuellement pour créer une fragilité globale. Cette notion de **fragilité globale** est importante car pour les partenaires, il ne s'agit pas d'agir sur une fragilité déterminée, mais d'agir en situation de fragilité globale, sur des fragilités interconnectées les unes aux autres.

Pour le développement de l'agroécologie, les fragilités citées par des OM ou OP sont surtout : (a). Politiques, avec des politiques agricoles qui ne soutiennent pas ou vont à l'encontre de l'agroécologie, et une vie politique qui peut alimenter des fragilités sociétales ; (b). Economiques, avec de faibles ressources pour la transition agroécologique, des financements difficiles à mobiliser, notamment en situation d'insécurité ; (c). Environnementales, avec des dégradations avancées et des pluviométries irrégulières ; (d). Sécuritaires, avec un accès impossible à certaines zones et des actions à réorganiser.

Pour les organisations partenaires et les projets agroécologiques, le premier défi à relever (cf. tableau 9 dans le rapport intégral), pour le développement de l'agroécologie **en situation de fragilité, est le défi du maintien et de la stabilisation de leur capacité d'action en faveur de l'agroécologie**, malgré des difficultés d'accès aux financements nécessaires, des difficultés de suivi des actions en raison des contraintes sanitaires (Covid 19) ou des situations d'insécurité, des besoins très importants de réorganisation de l'action là où existent des situations d'insécurité, des difficultés de stabilisation et gestion du personnel de l'organisation lorsque celle-ci est touchée par une situation d'insécurité. En résultent des besoins importants d'appui à des fonctions supports de l'action agroécologique.

Viennent ensuite des défis (cf. tableau 8 dans le rapport intégral) portant plus directement sur l'innovation agroécologique. Cinq défis sont prioritaires :

Le défi d'une agroécologie portée par un mouvement social, face aux fragilités politiques : face à des politiques faibles ou porteuses de mots d'ordre défavorables à l'agroécologie, un enjeu est de structurer un mouvement social capable de porter l'acceptation et l'adhésion à l'agroécologie, et d'infléchir les politiques publiques. Il faut agir à plusieurs niveaux, pour obtenir l'adhésion des consommateurs et des citoyens en général, faire converger des réseaux d'organisations qui portent la promotion de modèles et d'idées différentes, structurer et/ou Investir des réseaux régionaux, nationaux, et internationaux pour porter un plaidoyer, Investir les espaces politiques qui s'ouvrent, autour de l'agroécologie, pour la participation à la construction des politiques publiques, mobiliser des compétences disponibles mais non mobilisées.

Le défi d'une agroécologie résiliente, face aux fragilités climatiques : l'agroécologie est certes une réponse aux fragilités climatiques, qui se traduisent par une pluviométrie faible et instable, mais les techniques et modèles proposés sont directement affectés par ces fragilités. Plusieurs défis sont à relever : agir pour une prise de conscience d'une nécessité d'adaptation, innover par la recherche-action pour produire et actualiser les solutions d'adaptation, combiner les stratégies d'adaptation, à l'échelle des systèmes de production et des systèmes agraires.

Le défi de l'agroécologie pour tous, face aux fragilités foncières : l'insécurité foncière tend à augmenter, or elle met l'agroécologie à distance d'une partie de la population et s'opposera à toute généralisation de son développement si les organisations qui la développent ne le font qu'avec ceux qui disposent d'une sécurité d'accès aux mêmes terres à l'échelle pluriannuelle. Par ailleurs, l'insécurité foncière touche les femmes de façon spécifique, or elles sont majoritaires parmi ceux qui s'investissent dans l'Agroécologie. Il s'agit de relever les défis de : une prise de conscience par tous de la nécessité d'affronter la question de l'insécurité foncière ; un travail spécifique sur la question de l'accès des femmes à la terre ; l'échange d'expérience pour le développement de mécanismes de réponse à l'insécurité foncière, déjà développés par certaines organisation ; la mise au point de mécanismes visant un accès sécurisé pour plusieurs années aux mêmes parcelles, en mobilisant des expériences et références qui ne sont pas propres à l'AE.

Le défi d'une action continue de promotion de l'agroécologie, résistante aux fragilités sécuritaires : ceci concerne surtout le Burkina Faso actuellement mais pourrait concerner d'autres terrains. L'enjeu est de poursuivre la promotion de l'agroécologie malgré l'insécurité, *via* des stratégies de relocalisation, réorganisation, suivi et formation à distance, conception de modèles productifs plus aptes à résister à des périodes de mobilités forcées, formation à la sécurité.

Le défi du nexus entre la promotion de l'agroécologie et l'aide humanitaire. L'enjeu, pour les organisations confrontées à des déplacements de population et/ou dont les partenaires paysans ont été victimes et doivent être soutenus, est de pouvoir développer des projets d'aide humanitaire, apporter des appuis ponctuels de façon réactive, ou collaborer avec des organisations spécialisées. Nombre d'entre elles, au Burkina Faso notamment, veulent le faire mais peinent à le faire, faute de compétences mais aussi de maîtrise des langages, procédures et références propres à ce domaine.

Constats : quelle CEP-AE en situation de fragilité ?

La demande des OP consultées est orientée vers : (a). L'appui d'une part à des fonctions supports (communication, mobilisation de ressources financières, gestion des ressources humaines), d'autre part à l'action agroécologique ; (b). D'abord des « longue durée » de 2 à 3 ans renouvelables, sans préférence marquée pour des coopérants/volontaires internationaux ou nationaux,

les deux étant substituables ; (c). Des « courte durée » plutôt Sud Nord, d'1 mois à 1 an, pour un apprentissage auprès d'organisations suisses en pointe dans le domaine de l'agro-écologie, autant sur les techniques agroécologiques que sur les systèmes alimentaires territoriaux, la transformation, l'organisation du conseil en agroécologie, les outils de vulgarisation ou de plaidoyer auprès des décideurs ; (d). Des courte durée Nord-Sud d'appui à des fonctions supports ou d'appui à des travaux de recherche-action précis, avec par exemple des stages universitaires ; des échanges entre professionnels, Sud-Sud ou Sud-Nord-Sud autour d'aspects techniques précis ou d'échanges sur la conduite des transitions au Nord et au Sud.

Un panorama détaillé des besoins et opportunités de CEP-AE en situations de fragilité est proposé dans les tableaux 10 et 11 dans le rapport intégral, à partir des besoins exprimés et des défis à relever, tels qu'identifiés.

Pour répondre à ces besoins, les OM repartiront de leur façon de pratiquer la CEP, or il faut ici revenir à la distinction entre des organisations dont c'est ou non le cœur de métier et qui la mettent au service soit du partenaire et de l'action agroécologique qui est la sienne, soit d'un projet agroécologique réalisé avec un partenaire. En résultent **différentes figures** de la CEP : celle du coopérant/volontaire inséré dans une organisation locale, celle du chargé de projet dédié à la conception, au pilotage ou à la supervision d'un projet d'autre part, avec des modèles complémentaires.

Plusieurs modèles complémentaires ont été identifiés : en appui au « chargé de projet » viennent des missions d'expertise de courte durée pour la formation ou la supervision du projet, ou des missions de courte durée Sud-Nord pour se former dans un domaine précis. En appui à l'insertion de longue durée dans une OP et à l'échange, viennent des échanges réciproques Sud-Sud, Sud-Nord, Nord-Sud. Enfin, des affectations complémentaires visent à découvrir, apporter et/ou échanger, avec des stages universitaires de 3 à 6 mois, puis des formes assez diverses de CEP à la carte, de durée moyenne.

La figure du chargé de projet s'éloigne sensiblement d'une CEP qui met l'échange au cœur de ses finalités, et la subordination des moyens venus du Nord à ceux venus du Sud au cœur de ses principes. Cependant, **en situation de fragilité, en l'absence d'acteurs organisés pour la promotion de l'agroécologie, une telle démarche peut être très intéressante** si elle révèle des compétences inexploitées et accompagne leur structuration.

Parmi les **stratégies d'adaptation mises en œuvre par la CEP-AE pour maintenir sa présence et assurer la continuité de son action** malgré les fragilités, figure en premier lieu la substitution de coopérants/volontaires suisses par des nationaux en longue durée ou, dans un cas, un ressortissant d'un pays voisin avec des missions périodiques, de courte durée. Ces stratégies sont pertinentes sous certaines conditions : tenter de garder des programmes sectoriels agroécologiques alliant des Suisses et des nationaux pour préserver l'enrichissement par l'altérité, travailler sur la sécurité des coopérants/volontaires nationaux ou Sud-Sud, être vigilant pour préserver la dimension d'échange et éviter un glissement vers l'expertise.

Recommandations faites à Unité et aux organisations membres d'Unité

Construire une dynamique d'action en faveur de l'agro-écologie, fondée sur des bases claires

→ Recommandation prioritaire n°1 :

- **Accompagner les organisations (OM ou OP) vers des niveaux supérieurs d'implication dans le développement de l'agroécologie, où l'on ne se contente pas de la mise en œuvre d'une gamme simple de « bonnes pratiques »** : aller vers la mise en œuvre de systèmes de production, d'opérations de recherche-action, d'opérations visant à structurer un mouvement social et à infléchir le cadre des politiques publiques.

→ Recommandation prioritaire n°2 :

- **Construire des références partagées sur ce qu'est l'agroécologie.** Face à l'hétérogénéité des définitions et approches, construire des références partagées sur ce qu'est l'agroécologie : il faut le faire à plusieurs échelles, dans les organisations, dans les partenariats OM-OP, à l'échelle des membres d'Unité. La vision des organisations les plus avancées en la matière pourront (OM et OP) doit servir à celles qui le sont moins.
- **Des stratégies sectorielles.** Inciter les organisations membres (OM) qui souhaitent investir ce domaine à élaborer des stratégies sectorielles d'appui au développement de l'agroécologie. Ceci leur permettra de clarifier leur vision de l'agroécologie, de définir leurs ambitions en la matière, d'investir des niveaux d'implication supérieurs (cf. les niveaux distingués dans le rapport intégral), de créer une dynamique collective (bénévoles, salariés, partenaires), de créer des passerelles entre les réalités rencontrées au Sud et des préoccupations partagées au Nord.
- **Des échanges entre les OM fondées sur des expériences documentées.** Utiliser les expériences à valeur d'exemple catégorisées dans le tableau 12 du rapport intégral et décrites dans les fiches figurant en annexe, comme support d'échange entre les OM Intéressées, en gardant une exigence critique.

La CEP-AE en situation de fragilité : pour quoi faire ? Deux axes d'investissement

→ Recommandation prioritaire n°3 :

- **Considérer, d'égale importance, deux axes de développement de la CEP-AE**, d'une part l'appui à des fonctions supports de l'action agroécologique, bousculées par les fragilités, d'autre part l'appui à l'action agroécologique elle-même
- **D'abord soutenir des fonctions support de l'action agroécologique** : en situation de fragilité, la CEP-AE peut jouer un rôle clé pour aider les partenaires à relever le défi du maintien et de la stabilisation de leurs capacités d'action dans ce domaine, malgré des besoins importants de réorganisation dans des situations d'insécurité, des besoins accrus et spécifiques de gestion des ressources humaines, des difficultés d'accès aux financements, etc...
- **La CEP doit ensuite soutenir des processus d'innovation agroécologiques.** Ils ne sont pas seulement techniques. Elle doit aider les OP à relever le défi, face aux fragilités politiques,

de la structuration d'un mouvement social capable de porter l'acceptation et l'adhésion à l'agroécologie, et d'infléchir les politiques publiques. Des compétences en matière de communication, animation, concertation, sont notamment utiles.

Des défis majeurs à mettre à l'agenda de la CEP-AE :

→ Recommandation prioritaire n°4 :

- **La CEP doit aider à les OP à relever le défi d'une agroécologie pour tous, face aux fragilités foncières.** Il faut favoriser une prise de conscience de l'importance de cet enjeu, développer un travail spécifique sur l'accès des femmes à la terre, développer des échanges d'expérience autour de mécanismes de réponse déjà expérimentés par certaines organisations, mettre au point des mécanismes visant un accès sécurisé aux mêmes parcelles, en mobilisant des expériences qui ne sont pas propres à l'AE.

→ Recommandation prioritaire n°5 :

- **La CEP doit aider les OP à relever le défi du nexus avec l'aide humanitaire.** L'enjeu est de les former aux langages, procédures et métiers de l'humanitaire, et de les accompagner pour qu'elles soient en mesure : (a). d'assurer la continuité d'un soutien aux paysans agroécologistes bénéficiaires de l'action, victimes de la crise, par une action humanitaire et de relance économique ; (b). d'être écoutées pour conseiller les acteurs humanitaires pour la prise en compte de solutions agroécologiques dans la relance d'activités agricoles par les sinistrés.
- **Face aux fragilités sécuritaires, l'appui aux fonctions support.** La CEP doit aider les OP à relever le défi d'une agroécologie qui résiste aux fragilités sécuritaires. Il s'agit de les aider à poursuivre leurs actions en relocalisant et/ou réorganisant certaines activités, à s'équiper et se former à la maîtrise d'outils de communication et formation à distance, à adapter certaines propositions techniques à une éventuelle mobilité forcée des acteurs, à se former dans des domaines correspondant aux fragilités sécuritaires et à la prévention.
- **Face aux fragilités climatiques.** La CEP doit aider les OP à relever le défi d'une agroécologie résiliente, face aux fragilités climatiques. Il s'agit de construire des réponses adaptées à une pluviométrie faible et erratique, affectée par le changement climatique, à l'échelle des systèmes de production et des systèmes agraires.
- **Cibler les apports de la CEP-AE.** Cibler la CEP-AE sur les besoins inventoriés et détaillés dans les tableaux 10 et 11 du rapport intégral et tenter de répondre à des besoins actuellement non couverts, en particulier d'appui à la mise au point de réponses à l'insécurité foncière et d'appui au nexus avec l'aide humanitaire.

Quels profils rechercher ?

→ Recommandation prioritaire n°6 :

- **Des spécialistes capables d'accompagner l'innovation.** Pour l'action agroécologique, rechercher de préférence des profils d'agro-écologues, agronomes, spécialistes de l'environnement capables d'accompagner l'innovation en situation locale (et ouverts à cet accompagnement), pas seulement de diffuser des modèles préconstruits.

→ **Recommandation prioritaire n°7 :**

- **Des spécialistes formés en sciences sociales.** Certains défis tels que les questions foncières requièrent en outre la recherche de personnes formées aux sciences sociales, avec des profils idéalement pluridisciplinaires.
- **Pour l'appui aux fonctions supports, accueillir d'autres profils.** Pour l'appui aux fonctions supports, les profils à rechercher ne sont pas spécifiques à l'agroécologie. Les OM reçoivent des jeunes non spécialistes de l'agroécologie mais que ceci intéresse : ils peuvent trouver une place dans la CEP-AE, à partir d'autres compétences.

Quelles durées d'insertion/affectation et formes d'échange ?

→ **Recommandation prioritaire n°8 :**

- **Développer des échanges Sud-Nord-Sud** pour exploiter les compétences existant en Suisse comme au Sud et les possibilités d'enrichissement mutuel autour d'enjeux et de processus de transition agroécologiques comparables. Il s'agira d'échanger sur la façon de raisonner et optimiser les modèles techniques, mais aussi sur les formes d'organisation du conseil, des filières, de structuration de Systèmes Agricoles et Alimentaires Territoriaux, d'organisation de la représentation du secteur pour influencer la décision publique.
- **Garder la longue durée comme base de la CEP** en situations de fragilité. Certains besoins peuvent cependant appeler des réponses de courte durée, tels que des formations à la sécurité, à la gestion non-violente des conflits, à la maîtrise d'outils de communication et formation à distance, sur des connaissances de base et le langage de l'aide humanitaire.
- **Envisager des stages universitaires ou des civilistes** pour mobiliser des compétences très spécifiques, dans des processus d'innovation agroécologique, tant au niveau de la production que des filières ou du plaidoyer. Mais ces affectations doivent rester complémentaires d'une CEP de longue durée, pour être bien valorisées.

Mesures spécifiques d'adaptations de la CEP aux situations de fragilités

→ **Recommandation prioritaire n°9 :**

- **Des programmes métissés.** S'adapter à des fragilités sécuritaires par la substitution de coopérants/volontaires suisse par des nationaux, les partenaires jugeant leurs profils substituables, tout en tentant de garder des programmes sectoriels agroécologiques métissés, c'est à dire associant des apports du Nord et du Sud, pour préserver l'enrichissement par l'échange et le fait que ces programmes puissent être une passerelle entre des préoccupations partagées au Nord et au Sud.

Présentation du rapport : résumé de chacun des chapitres

Au vu de la longueur du rapport intégral, nous vous proposons des résumés de chaque chapitre : nous y présentons certains résultats de l'étude ou, pour certains points, présentons le contenu du chapitre en renvoyant à sa lecture.

Premier chapitre

Dans ce chapitre, nous revenons sur les termes du sujet, en particulier « agroécologie » et « fragilités », pour les définir et apporter des éléments de connaissance déjà disponibles. L'agroécologie est à la fois une approche scientifique de l'étude des agroécosystèmes, un ensemble de pratiques agricoles assemblées dans des référentiels adaptés à différents milieux, un mouvement social qui tente de la développer et se structure notamment en opposition à une agriculture qualifiée de conventionnelle. Ce mouvement social n'est pas unifié (on y trouve des tenants de l'agriculture biologique, de l'agriculture de conservation, etc...) et est plus ou moins structuré selon les pays. La fragilité est la conjonction d'une exposition à des risques et d'une capacité insuffisante de la part de l'État, d'un système ou d'une communauté, à gérer, absorber ou atténuer ces risques (OCDE, 2016) : elle se décline en plusieurs dimensions, économique, environnementale, politique, sécuritaire, sociétale. En 2020, les pays concernés par l'étude étaient classés du 7^{ième} (Tchad) et 47^{ième} (Burkina Faso) rang des pays les plus fragiles (fragile states index), mais ce classement ne reflète pas les fragilités telles qu'elles sont vécues dans la CEP, plus affectée par certaines d'entre elles, notamment les fragilités sécuritaires. Des travaux déjà réalisés sur la coopération en situation de fragilités ou spécifiquement sur la coopération par l'échange de personnes en situation de fragilités sont présentés dans ce chapitre et font ressortir certains enjeux tels que la continuité et la durabilité de l'action, l'analyse socio-politique spécifique des facteurs de fragilité, le nexus entre la coopération au développement et l'aide humanitaire, l'intégration des volontaires/coopérants, la gestion de la sécurité et du stress, le soutien apporté par l'organisation partenaire au volontaire qu'elle accueille.

Deuxième chapitre

Dans ce chapitre sont présentées les cas d'études retenus pour cette étude, c'est à dire plusieurs actions mises en œuvre par 5 organisations membres d'Unité (le CEAS au Burkina Faso, DM au Togo, E-Changer au Burkina Faso, MET au Tchad, SAM Global en Guinée), très différentes dans leurs approches. Ce faisant, nous tentons de caractériser la CEP-AE telle qu'elle est actuellement pratiquée par des organisations membres d'Unité.

L'OM peut venir à l'agroécologie de différentes façons : car c'est un focus thématique de l'organisation, partagé ou non avec un partenaire ; par ses partenaires qui sont actifs dans ce domaine ; ou par les besoins du terrain. Elle a donc défini sa propre vision et ses ambitions en matière d'agroécologie... ou non. Les OM et OP interviewées ont des définitions parfois très complètes de l'agroécologie, mais parfois très sommaires : il y a un réel besoin de références partagées, notamment pour faire progresser des organisations qui tendent à réduire l'agroécologie à une gamme de bonnes pratiques/recettes. Quant à la CEP, la place qu'elle occupe est très différente d'une organisation à l'autre : pour certaines OM (DM, E-Changer), la CEP est au service d'une OP avec l'insertion/affectation de volontaires/coopérants dans une OP, mais pour d'autres, la CEP est au service d'un projet conçu par l'organisation d'envoi exécuté avec un partenaire local, préexistant (MET, CEAS) ou que l'OM contribue à faire émerger (SAM Global). Il en résulte des insertions très différentes en termes de thématiques, positions, stratégies de sortie. Dans certains cas, c'est avant tout l'OP qui conçoit

l'innovation agroécologique, dans le deuxième cas, c'est avant tout l'OM. Dans certains cas, l'approche est très diffusionniste (diffuser des bonnes pratiques et paquets technologiques préconstruits), dans d'autres, elle est plus constructiviste et laisse plus de place à l'innovation.

Finalement, nous avons défini différents niveaux dans l'opérationnalisation du concept d'agroécologie : chaque organisation pourra s'y situer. Niveau n°1 : par des formations et un appui à la mise en œuvre, est proposée une gamme assez simple de bonnes pratiques, par des OP dont l'agroécologie n'est pas le cœur de métier et qui ont peu de ressources humaines spécialisées. Niveau n°2 : l'organisation dispense des formations et appuie à la mise en œuvre de systèmes de production fondés sur un référentiel complexe, qui va beaucoup plus loin qu'une simple gamme de pratiques. Niveau n°3 : en complément de ce qui relève des niveaux 1 ou 2, l'organisation tente d'avoir un impact plus large, avec des fermes écoles ou supports d'informations de niveau régional. Niveau n°4 : l'organisation entend dépasser la diffusion de références (pratiques ou systèmes de production) et met en place des processus de recherche-action-formation où se créent de nouvelles références, adaptées à des situations diverses (géographiquement, socialement) et évolutives (changement climatique). Niveau n°5 : souvent en complément d'actions relevant d'autres niveaux, l'organisation agit pour créer un cadre social favorable à l'agroécologie via la sensibilisation à grande échelle, le plaidoyer, la participation à la construction des politiques publiques, l'organisation du mouvement agroécologique et l'appui à la concertation entre ses membres à différentes échelles. Il nous semble important d'inciter les OM et OP à investir des niveaux supérieurs, sans lesquels l'agroécologie restera un phénomène limité.

Troisième chapitre

Dans ce chapitre sont d'abord identifiés les défis majeurs que doivent relever les partenaires et leurs projets, pour agir dans le domaine de l'agro-écologie, dans des états fragiles et des situations marquées par de fortes vulnérabilités. Les fragilités identifiées par les OP et les OM sont d'abord sécuritaires au Burkina Faso, d'abord climatiques sur les autres terrains où sont aussi mentionnées des fragilités économiques, politiques et sociétales : l'ensemble des fragilités s'alimentent mutuellement pour engendrer une fragilité globale. Selon les OP, elles ont pour conséquences, pour elles : des difficultés accrues d'accès aux financements, des difficultés de pérennisation des projets et de leurs acquis, des besoins très importants de réorganisation de l'action là où elle est perturbée par l'insécurité, des difficultés à répondre aux besoins de bénéficiaires sinistrés.

Pour la promotion de l'agroécologie, ces fragilités engendrent plusieurs obstacles majeurs et défis à relever : (a). le défi d'un mouvement à structurer pour faire face à des politiques publiques faibles et/ou à contrecourant de l'agroécologie : il s'agit de structurer un mouvement social capable de porter l'acceptation et l'adhésion à l'agroécologie, et d'infléchir les politiques publiques ; (b). Le défi de l'adaptation au changement climatique : pour produire des réponses adaptées à une pluviométrie faible et erratique, affectée par le changement climatique, il s'agit de favoriser une prise de conscience de cet enjeu, d'appuyer l'innovation par la recherche-action, de combiner plusieurs stratégies d'adaptation (travaux sur les semences, les aménagements, l'agroforesterie, etc...) à l'échelle des systèmes de production et des systèmes agraires ; (c). Le défi de l'agroécologie pour tous, pas seulement pour ceux qui bénéficient d'un accès sécurisé au foncier : la prise de conscience de l'importance de cette problématique est insuffisante et il faut la développer, favoriser l'échange d'expérience autour des mécanismes de réponse à l'insécurité foncière mis en en place par certains, développer de nouveaux mécanismes visant un accès pluriannuel sécurisé au foncier, travailler sur la question de l'accès des femmes au foncier ; (d). Le défi de l'adaptation aux fragilités sécuritaires, par la réorganisation et relocalisation de certaines activités, l'acquisition et la maîtrise d'outils de communication et formation à distance, l'adaptation de certaines propositions techniques au risque de

mobilité forcée des acteurs, des formations à la sécurité ; (e). Le défi du nexus avec l'aide humanitaire : il faut aider les OP à développer leurs projets humanitaires pour soutenir, lorsqu'ils sont sinistrés, leurs publics cibles en matière d'agroécologie, et les aider à collaborer avec des acteurs de l'aide humanitaire pour les orienter, y compris vers l'agroécologie. (f). Le défi du maintien de la capacité d'action des OP en appui à l'agroécologie, lorsque les fragilités les affectent significativement : en consolidant leurs fonctions-supports, il s'agit de les aider à capter des financements suffisants, assurer la continuité de leurs actions, la réorganiser si nécessaire, gérer les ressources humaines, etc.

A partir de ces constats et des besoins exprimés par les OP, nous nous sommes intéressés à la façon dont la CEP-AE peut les aider à relever ces multiples défis. Il en ressort clairement deux axes d'intervention : l'appui à des fonctions supports dont la qualité est la condition *sine qua non* du déploiement de l'action de promotion de l'agroécologie, puis l'appui plus direct à l'action agroécologique. Un panorama des besoins et opportunités est proposé dans ce chapitre.

L'analyse des modalités actuelles de CEP-AE révèle plusieurs modèles. Lorsque la CEP est au service du projet de l'OM, exécuté en partenariat avec une OP, intervient une CEP de longue durée pour initier ou piloter un projet (modèle du « chargé de projet »), complétée par une CEP/expertise de courte durée Nord-Sud ou Sud-Sud, au service de la formation et/ou de la supervision du projet. Lorsque la CEP est au service du renforcement du partenaire intervient une CEP de longue durée (modèle du volontaire inséré dans l'OP), essentiellement complétée par des échanges réciproques Sud-Sud, Nord-Sud, Sud-Nord. A cela s'ajoutent des formes diversifiées de CEP pour découvrir, apporter et/ou échanger, avec des stages universitaires visant le renforcement d'expertises dans des domaines précis, ainsi qu'une CEP de courte ou moyenne durée répondant plutôt à une logique d'offre (des personnes souhaitant partir). La comparaison des besoins exprimés avec les pratiques actuelles de CEP-AE nous conduit à faire des recommandations relatives aux profils (rechercher des spécialistes de l'agroécologie en sciences du vivant comme en sciences sociales, mais aussi des non spécialistes pour l'appui aux fonctions supports), modalités, positionnements. Enfin, pour être en capacité d'agir, la CEP doit parvenir à recruter et à rester présente malgré les fragilités : nous nous sommes donc intéressés aux stratégies d'adaptation, notamment au remplacement de volontaires/coopérants suisses par des nationaux et attirons l'attention sur la nécessité de veiller à leur sécurité et de garder des programmes « métissés », associant suisses et nationaux.

Des expériences à valeur d'exemple, présentées en annexe

A la fin du troisième chapitre sont présentées une sélection d'expériences à valeur d'exemple, qui nous ont semblé intéressantes pour supporter des échanges entre les organisations membres d'Unité. Elles sont toutes présentées plus en détail en annexes du rapport intégral.

L'étude complète est disponible sur notre site web : www.unite-ch.org

© Apr-21

Association suisse pour l'échange
de personnes dans la coopération
au développement

Rosenweg 25, CH-3007 Bern
info@unite-ch.org
www.unite-ch.org

Tous droits réservés.



A propos

Depuis cinquante ans, Unité, l'Association suisse pour l'échange de personnes dans la coopération au développement, veille à la qualité des engagements de volontaires au travers de standards, évaluations, appuis institutionnels, études et formations. Elle est formée d'une dizaine d'organisations membres. En partenariat avec la Direction du Développement et de la Coopération (DDC), elle s'engage en faveur d'une coopération efficace, durable et équitable avec les partenaires du Sud.

Unité
Association suisse pour l'échange de personnes dans la
coopération au développement

Rosenweg 25, CH-3007 Bern
info@unite-ch.org
www.unite-ch.org

